

Aide à la saisie du formulaire

Identification du consortium

- nom-dénomination : il s'agit du nom du membre du consortium qui constitue l'interlocuteur de l'activité et porte le projet. Ce nom peut être éventuellement accolé au nom du consortium, si une dénomination existe
- le « type de porteur de projet » correspond au membre du consortium qui constitue l'interlocuteur de l'activité et porte le projet.
- Le « statut du tiers lieu » correspond au statut (association, SCIC etc.) du tiers lieu, membre du consortium. Si celui-ci est également le porteur de projet, il y a redite.

Membres du consortium : il s'agit de préciser chaque autre membre du consortium, en précisant le nom et le statut/type de porteur (tiers lieu, organisme de formation etc.)

Néanmoins , c'est la lettre de partenariat et la description du projet qui permettront d'identifier plus précisément le « qui fait quoi »

Modèle économique

Il s'agit du modèle économique du projet, en précisant la part de subventions publiques cumulées et d'apports privés (recettes, cotisations, réponses à des marchés...).

Pièces à fournir :

Elles concernent tous les membres du consortium. Si la subvention ne concerne que le représentant du consortium, un seul RIB suffit.

Des pièces complémentaires et des précisions vous seront demandées après analyse du dossier.